

VILLENEUVE INFOS



Le mot de la Maire

Madame, Monsieur,

Départ d'un médecin au cabinet médical : un sujet qui préoccupe les habitants de la commune et au-delà. C'est avec beaucoup de stupéfaction que nous avons reçu un courrier, en date du 02 mai 2022, du docteur GIRARD nous annonçant son départ pour le 24 mai 2022.

J'ai donc pris rendez-vous avec le Docteur Girard qui m'a exposé ses arguments, que je ne puis ni mesurer, ni juger. La commune mise devant le fait accompli ne peut que prendre acte de cette décision. Le cabinet médical étant d'ordre privé ne nous pouvons pas nous ingérer dans cette affaire.

Néanmoins nous ne pouvons pas rester inactifs, c'est pourquoi nous essayons de rechercher des solutions qui pourraient offrir de nouvelles perspectives.

Nous avons informé le conseil départemental de cette situation.

Nous avons échangé avec Corinne IMBERT conseillère départementale membre de la commission : solidarité sociale. Elle pourra nous apporter des conseils sur le sujet.

Nous avons réuni les médecin et dentistes du cabinet médical pour un échange sur la situation et connaître leur opinion et leurs préoccupations par rapport à l'avenir

Faisant suite à cette réunion nous avons reçu un courrier des médecins faisant part de la carence de leur bailleur par rapport à l'état des lieux du cabinet médical. Ceux-ci considérant que le cabinet médical n'est plus adapté à l'accueil des patients demandent à la commune la possibilité de leur louer un local convenant à l'installation dentaire et médicale correspondant aux normes d'accueil du public ainsi qu'à celles énergétiques en vigueur afin de pouvoir exercer sereinement et d'avoir un espoir de trouver des successeurs quand l'heure sera venue.

Si un local est mis à leur disposition, ils s'engagent tous les trois à y exercer en libéral pour y poursuivre leur carrière, et chacun à régler les charges afférentes à cette occupation. La signature de chaque praticien est apposée au bas de ce courrier.

Le conseil municipal répond favorablement à cette demande.

La maison LARGEAU offre des possibilités. Nous allons faire des travaux de réhabilitation du rez de chaussée. L'espace de celui-ci est suffisamment grand pour accueillir des professions médicales et para médicales.

Nous allons engager les études de faisabilité très rapidement. D'autre part nous prenons contact avec un cabinet de recrutement qui pourrait nous aider à trouver un ou deux médecins qui voudraient bien s'installer dans la commune. D'où l'importance d'offrir des possibilités d'accueil attrayantes.

La commune se mobilise et souhaite trouver les solutions les mieux adaptées à nos concitoyens rapidement

L'été étant là et très ensoleillé, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.

Simone Roy

VILLENEUVE LA COMTESSE 14 JUILLET 2022

19h00 : APERITIF OFFERT par la mairie

*RDV dans les jardins de la
Bibliothèque municipale*

20h00 : PIQUE-NIQUE

*Présence du FOOD TRUCK
FLAMENKUCHE d'Hélène*

Reservation au 06 15 22 56 04 Ou Commande sur place

BUVETTE

Organisée par le Comité des Fêtes

22H30 : RETRAITE AUX FLAMBEAUX

23h00 : FEU D'ARTIFICE au Stade

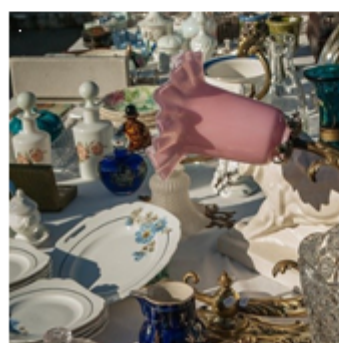
RECENSEMENT 2022

Nous constatons que la population totale à Villeneuve est stable et on compte 740 habitants comme en 2016.

Par contre, il y a une augmentation des résidences principales par rapport au dernier recensement (+17) donc il résulte une diminution des logements vacants et résidences secondaires.

Beaucoup de ventes ont été réalisées ces derniers temps et le village présente toujours un attrait pour de nouveaux arrivants.

Villeneuve, là où il fait bon vivre !



BROCANTE

11 SEPTEMBRE 2022

Organisée par le Comité des fêtes et l'Amicale des

Sapeurs Pompiers

Réservations au

05 46 24 67 88

05 46 24 61 48

BIBLIOTHEQUE JEAN HERVE

Les premiers achats de cette année sont disponibles à la bibliothèque.

Pour les adultes il s'agit d'ouvrages récemment parus, romans, romans policiers, récits ou biographies, dont certains auteurs sont connus, tel que Virginie Grimaldi, Agnès Martin-Lugand, Michel Bussi pour les romans, Joël Dicker, Bernard Minier, Nicolas Beuglet pour les policiers, d'autres le sont moins, néanmoins intéressants à découvrir.

Nous avons également acquis les livres d'auteurs portugais de la sélection du prix des lecteurs de la littérature européenne de Cognac, pour participer au choix du lauréat. Plusieurs genres sont représentés.

Pour les enfants nous avons choisi des albums « à toucher » pour les tout-petits, des romans jeunesse, en particulier, pour les lecteurs débutants, des BD pour compléter nos collections, (Cédric, Mortelle Adèle...), deux atlas pour découvrir la France et le Monde.

Nous nous sommes efforcés de diversifier ces achats pour satisfaire le plus grand nombre de lecteurs en cette période estivale, propice à la lecture.

Nous ouvrons le lundi de 15h30 à 18h30 et le mercredi de 15h à 18h.

La bibliothèque sera fermée du 1 au 15 août.

Pensez à faire vos provisions en juillet.

COUP DE COEUR : votre avis nous intéresse !

La Déraison

de Agnès Martin - Lugand



A ma fille ,

Comprendra-t-elle la Passion qui a changé ma vie à jamais

J'avais 16 ans, lui 18.

Nous nous sommes aimés d'un amour fou, déraisonnable, sans limites .

20 ans après, le destin nous réunit à nouveau.

La passion est toujours là, mais la vie a continué : L'Amour, le chagrin, les regrets et l'adieu.

Un roman très dense

Un roman fort

Un roman bouleversant

L'équipe des bénévoles



Bibliothèque municipale Jean Herve

Taekwonkido Phenix

Stages de Self défense féminine - ça reprend

La saison dernière, le Taekwonkido Phenix avait organisé une série de stages de Self défense féminine. Ces stages, ouverts aux femmes et adolescentes, à partir de 13 ans, leur avaient permis d'acquérir des notions de self défense. Le côté physique des cours a aussi permis d'améliorer la condition physique et le cardio. Stéphane Burlet, le professeur, propose à nouveau une série de stages tous les mercredis du mois d'août, de 19h à 20h15 à l'ancienne école maternelle de Villeneuve La Comtesse. Un autre stage aura lieu le samedi 27 août de 15h à 16h15 au Dojo d'Aulnay. Ces stages sont accessibles à toutes, quelque soit le niveau. Coût du stage : 5€ (inscription sur place)

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

En cette fin d'année, tous les élèves de l'école sont partis en sortie scolaire avec nuitées. Un moment de découverte important pour les plus petits et un projet phare pour les élèves plus grands.

Les maternelles ont côtoyé les animaux de la ferme pédagogique et les poneys qu'ils ont soignés et sur lesquels ils ont pu monter. Ils ont aussi été initiés aux activités du cirque.

Les élèves de l'élémentaire ont eu accès aux activités sportives de pleine nature ; escalade, accrobranche, VTT, kayak.

Au-delà de la découverte des activités sportives, ces trois jours ont été l'occasion d'apprendre la vie en collectivité, de dormir loin de chez soi et de ses

proches, d'acquérir de l'autonomie dans la vie quotidienne.

L'équipe enseignante et les élèves remercient chaleureusement tous les acteurs financiers du projet : l'association des parents d'élèves de l'école, les communes qui ont répondu présent sur ce projet, l'association « vive la coop » et la communauté de communes pour l'accès à des transports peu coûteux.

Le projet "mon village, espace de biodiversité" s'est conclu le 11 juin au port de Saint Séverin sur Boutonne, sur le thème de l'eau. Merci aux élèves et aux familles présents tout au long de ce projet.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous le jeudi 1er septembre pour la rentrée des classes.



A Villeneuve, nous nous soucions

de la nature !

En partenariat avec les ASSOCIATIONS de la commune la BIBLIOTHEQUE municipale et l'ECOLE de Villeneuve, une journée autour du nettoyage des déchets sauvages et de la protection de notre planète sera organisée le

DIMANCHE 9 OCTOBRE 2022.

Nous vous présenterons plus en détail cette journée dans notre prochain bulletin.

FOOT : EHVS

Pour la saison 2021/2022, l'EHVS compte 117 licenciés répartis en 7 catégories, dont 3 sont féminine. Le pôle jeune compte 90 inscrits pour lequel les entraînements et une partie des matchs se font au stade municipal de Ville neuve.

Le bilan sportif de la saison est très positif, avec la montée de l'équipe première en deuxième division départementale, les équipes jeunes ont pu montrer de réelles qualités tout au long de la saison avec plusieurs changements de poules pour pouvoir rivaliser avec les plus gros et meilleurs clubs de Charente-Maritime. A noter aussi un départ qui rend fier et heureux le club, Laëtitia, jeune féminine a réussi avec succès les sélections et

va intégrer l'équipe de Chamois Niortais.

Une partie importante et chère au club est basée sur la formation et la pratique de l'arbitrage. Nos 6 arbitres ont couvert 135 matchs, dont 5 de ligue 2 féminine. Continuons à développer cette équipe !

Pour la saison à venir, le club pourra compter sur un nouvel éducateur jeune titulaire du GCF 1 U8 à U11 (Certificat Fédéral de Football) qui viendra renforcer une équipe déjà formée et dynamique. Autre changement important pour la section seniors, la création d'une deuxième équipe, ce qui permettra de continuer le développement du club en vue des futures montées de jeunes au fil des saisons.

CÔTÉ JARDIN

Soyons tous éco responsables !

Rappelons que en raison des conditions climatiques actuelles, l'arrosage des jardins est interdit de 11h à 18h

(Arrêté préfectoral n°22EB615)



Les périodes de sécheresse peuvent résulter d'un manque de pluie, mais aussi d'une utilisation trop intensive ou inadaptée de l'eau disponible. Quand la sécheresse survient, des restrictions d'usage de l'eau peuvent être décidées par les préfets de département. Chacun, par ses gestes quotidiens ou ses pratiques professionnelles, peut contribuer à préserver les ressources en eau potable.

LES GESTES POUR ÉCONOMISER L'EAU

21% de la consommation d'eau en France relève de la production d'eau potable.

En période de sécheresse, que l'on soit soumis ou non à des mesures de restriction, chacun d'entre nous doit, plus que jamais, maîtriser sa consommation d'eau quotidienne avec des gestes simples : **privilégier les douches, installer des équipements sanitaires économes en eau, faire fonctionner les appareils de lavage à plein, réutiliser l'eau de pluie...**

Agriculteurs et industriels sont également encouragés à réduire leurs prélèvements et leur consommation d'eau par de nouvelles pratiques et modes opératoires (exemple : recyclage des eaux de nettoyage).

Plus d'infos :

<https://www.gouvernement.fr/risques/secheresse>

Dates à retenir* :

- FEU D'ARTIFICE jeudi 14 juillet à 23 h
- Dimanche 31 juillet : NATURE EN FÊTE, Asherie du baudet du Poitou (Gratuit)
- Mardi 2 août 21 H à La Croix Cormesse : EUROCHESTRIES
- Dimanche 11 septembre : BROCANTE de VILLENEUVE

CARNET

du 01/04/22 au 30/06/22



Guillaume et Jeanne se sont unis le 23 avril



1 décès à l'âge de 95 ans



Et si on pensait au train ?

Villeneuve est à moins de 4h de PARIS... Je peux prendre le train du matin en gare de Villeneuve et être à Paris pour déjeuner.

Et si je vais en gare de NIORT, j'y suis en à peine plus de 2h et peux faire un ALLER-RETOUR dans la journée.

Tous les trésors de notre capitale à portée de main !

SORTIR !



SAINT-JEAN D'ANGÉLY
CINÉMA & CINÉVALS

Cinevals



Avec le Pass Culture
prenez votre abonnement cinéma
6 places pour 30 euros



PATRIMOINE CULTUREL



2 sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO

au titre des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, Église Saint-Pierre d'Aulnay et Abbaye Royale de Saint-Jean-d'Angély.

2 châteaux membres du réseau « La Route Historique des Trésors de Saintonge »

Les châteaux de Dampierre-sur-Boutonne et de Neuville-le-Château.

1 musée labellisé Musée de France

Le Musée des Cordeliers à Saint-Jean-d'Angély.

62 églises classées ou inscrites au titre des Monuments Historiques

Saint-Jean-d'Angély et son cœur historique

Saint-Savinien-sur-Charente

PATRIMOINE NATUREL

Le fleuve Charente

Balades en bateau à moteur électrique ou thermique (au départ de Saint-Savinien ou Taillebourg), pédalos, ski nautique, wakeboard... (Taillebourg), parcours de pêche, pontons d'accueil des bateaux habitables (Saint-Savinien et Taillebourg).

La rivière Boutonne

Canot-kayak, stand-up paddle (Saint-Jean-d'Angély), parcours de pêche (parcours famille Saint-Jean-d'Angély).

5 plans d'eau de pêche

Étang de Courcerac, étang de Cachet (Les Touches de Périgny), Réservoir de la Node (Prignac), plan d'eau de Bernoult (Saint-Jean-d'Angély), étang de l'Homme (Thors).

3 Espaces Naturels Sensibles Echappées Nature

L'Atinerie du Baudet du Poitou à Dampierre-sur-Boutonne ; Les Chaumes de Séchebec à Saint-Savinien-sur-Charente ; La Vallée de la Trézénée (communes de Saint-Loup-de-Saintonge, Puyrolland et Annezay).

Le territoire des Vals de Saintonge

SITES D'ACTIVITÉS NAUTIQUES

7 bases de loisirs en bord de rivière ou autour d'un plan d'eau

L'île de la Grenouillette sur la Charente à Saint-Savinien/Le Mung, le plan d'eau de Bernoult (Saint-Jean-d'Angély), les bases d'Antezant-la-Chapelle, Gourville, Les Touches-de-Périgny, Néré, Thors.

1 centre aquatique et 6 piscines de plein air

Atlantis (Saint-Jean-d'Angély) et les piscines d'été d'Aulnay-de-Saintonge, Loulay, Matha, Saint-Hilaire-de-Villefranche, Saint-Savinien/Le Mung et Tonny-Boutonne.

JARDINS ET VIGNOBLE

4 Jardins éco-pédagogiques

Le Jardin de Pomone, labellisé Jardin remarquable (Essouvert) ; La Ferme des Maronniers (Cressé) ; Le Jardin de Paix (Matha) ; L'arborétum (Saint-Jean-d'Angély).

1 Bambouseraie à Matha

Le vignoble du cognac

4 viticulteurs et sites labellisés Vignobles et Découvertes

1 site de visite viticole ludique

Le Cep Enchanté à Macqueville.

RANDONNÉE PÉDESTRE ET VÉLO

1 500 km de circuits balisés

Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle

dont la voie principale de Tours.

Une quarantaine de circuits pédestres.

6 chasses aux trésors Terra Aventura

Aulnay-de-Saintonge, La Jarrie-Audouin, Matha, Saint-Jean-d'Angély, Saint-Savinien-sur-Charente et Tonny-Boutonne.



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET CIVILES

- ◆ Fermeture de la mairie pour congés annuels : le 15 juillet, du 25/07/2022 au 01/08/2022 inclus,
du 22/08/2022 au 31/08/2022 inclus
En cas d'URGENCE EXCLUSIVEMENT, une permanence sera assurée à ce numéro : 06 27 92 59 70
- ◆ RAPPEL : pour les inscription en maternelle et primaire, s'adresser à la mairie avec le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.



ICI ON RECRUTE...



DES CITOYENS ENGAGÉS

Conditions d'engagement

- Etre âgé de 16 ans au moins et de 55 ans au plus. Si le candidat est mineur, il doit être pourvu du consentement écrit de son représentant légal ;
- Jouir de ses droits civiques et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions ;
- S'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion et responsabilité ;
- Se trouver en position régulière au regard des dispositions du code du service national ;
- Répondre aux conditions d'aptitude physique et médicale exigées.

Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés pour une période de 5 ans, tacitement reconduite.

Renseignez-vous auprès de votre **centre d'incendie et de secours**
le plus proche de votre domicile.

Service départemental d'incendie et de secours de la Charente-Maritime
Pour en savoir plus volontariat@sdis17.fr - www.sdis17.fr



BORNES INCENDIE : Il semblerait que des prélèvements d'eau soient réalisés sur des poteaux incendie dans le bourg de Villeneuve. Ces poteaux incendie ne doivent être manipulés que par les Pompiers ou la RESE car leur manipulation peut entrainer des perturbations sur le réseau voir une dégradation de celui-ci et des poteaux eux-mêmes.

Alphonsine s'interroge...

Sur les fenêtres de la salle des fêtes !

Non, elles ne sont pas réalisées en PVC mais en aluminium conformément aux préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France !

UNE STAGIAIRE À LA MAIRIE

Nous avons eu le plaisir d'accueillir ELEANORE, sur proposition du centre de gestion, dans le cadre d'un stage gratuit. Merci à Marina qui lui a accordé du temps pour la former avec brio !

Nous adressons à Éléonore toutes nos félicitations pour avoir mené à bien la formation de secrétaire de Mairie et d'avoir pu intégrer une municipalité voisine.

NUMEROS D'URGENCE

CABINET MEDICAL.....	05 46 24 64 30	Obtenir la pharmacie de garde.....	32 37
CABINET INFIRMIER.....	05 46 26 68 56	POMPIERS.....	18
PHARMACIE.....	05 46 24 64 27	SAMU.....	15
Centre Hospitalier St JEAN D'Y.....	05 46 59 50 50	GENDARMERIE.....	17
Centre Hospitalier NIORT.....	05 49 32 79 79	Femmes victimes de violence.....	39 19
CENTRE ANTI-POISON.....	05 56 96 40 80	Enfance en danger.....	119
SOURDS ET MALENTENDANTS...114		Samu Social.....	115

Pour pallier à la difficulté d'obtenir un rendez-vous médical, la **Pharmacie SURBIER** met à votre disposition une cabine de téléconsultation.



MEDADOM

Téléconsultation disponible dans cette pharmacie

Dans quels cas pouvez-vous téléconsulter ?

- Vous n'avez pas de médecin traitant
- Votre médecin traitant est indisponible
- Votre demande est urgente

Dispositifs médicaux connectés qui aident au diagnostic du médecin



De quoi avez-vous besoin ?


-  Carte Vitale
-  Carte bleue
-  Téléphone

Photo: iStockphoto.com/Levika

-  Sans RDV, réponse en 9 min*
-  Prise en charge par l'Assurance Maladie
-  Médecins français du territoire

0603 moyen


Pour quels symptômes la téléconsultation en pharmacie est judicieuse ?



- Maux de tête
- Maux de gorge
- Douleur à la poitrine
- Problème digestif
- Infection urinaire
- Douleur à l'oreille
- Affection de la peau
- Douleur ostéo-articulaire

Cochet de pharmacien **Patrick SURBIER**
PHARMACIEN 17 2 025927
01 JAN. 2022
17330 VILLENEUVE-LA-COMTESSE
Tél. 05 46 24 64 27 - Fax. 05 46 24 60 88

Demandez conseil à votre pharmacien

 **MEDADOM**

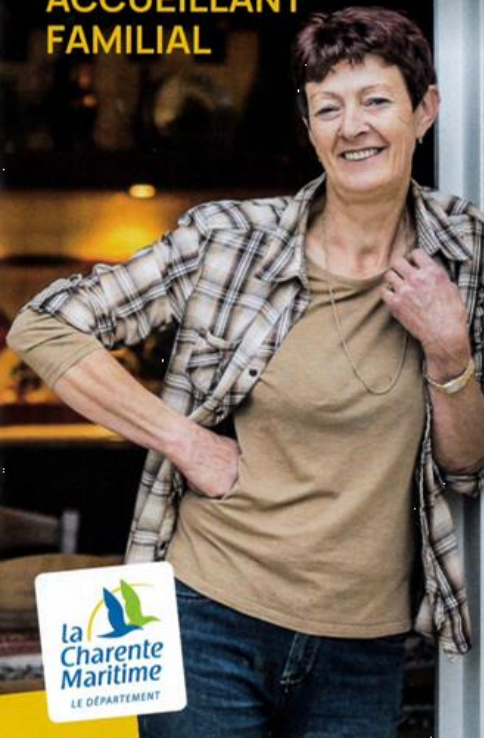
Document non contractuel, réservé aux clients de la Pharmacie Equivox SAS (pharm. MEDADOM)

OUVREZ VOTRE PORTE

à UNE PERSONNE ÂGÉE ou
à UN ADULTE HANDICAPÉ

ET DEVENEZ

ACCUEILLANT FAMILIAL



VOUS CHERCHEZ UN MÉTIER

SOLIDAIRE et vous avez du TEMPS À CONSACRER AUX AUTRES



VOUS SOUHAITEZ travailler chez vous.



VOUS APPRÉCIEZ les échanges, le partage, la solidarité avec les personnes âgées ou handicapées.



VOUS ÊTES locataire ou propriétaire d'un logement avec une ou plusieurs pièces libres et adaptées.

**DEVENEZ
ACCUEILLANT FAMILIAL**
pour PERSONNES AGÉES
ou ADULTES HANDICAPÉS



VOUS HÉBERGEZ les personnes accueillies et vous garantissez leur **bien-être physique et moral**, préservez leur **santé** et leur **sécurité** et respectez leurs **liens familiaux et amicaux**.

Pour cela, vous assurez les repas, les soins (sauf infirmiers), les services divers, tels que l'accompagnement, les courses le ménage, le blanchissage, le voiturage...



VOUS PERCEVEZ une **rémunération** pour le temps consacré à chaque pensionnaire, un **loyer** pour l'espace de vie mis à disposition et une **indemnité d'entretien** pour les charges de la vie quotidienne. Vous pouvez accueillir de 1 à 3 personnes.



VOUS BÉNÉFICIEZ d'une **couverture sociale** et d'une cotisation à **la retraite**.

Avec le Département
de la Charente-Maritime
**ÊTRE ACCUEILLANT FAMILIAL,
C'EST UN MÉTIER
SOLIDAIRE À DOMICILE**



COMMENT DEVIENT-ON ACCUEILLANT FAMILIAL ?

_ Vous devez obtenir l'agrément de la Présidente de la Charente-Maritime, délivré sous conditions.
_ Aucun diplôme n'est exigé.

+ D'INFOS SUR

charente-maritime.fr/emploi-insertion/metier-daccueillant-familial

CONTACTEZ-NOUS

Tél. 05 46 31 73 36 - 05 46 31 73 32
da-esms@charente-maritime.fr





APPEL À
TÉMOINS | **39-45**
**UNE HISTOIRE
À PARTAGER :
LA VÔTRE !**



Raymonde, Surgères
**J'ai 10 ans, il y a
du monde sur la
place de l'église,
je joue avec mon
cousin et je vois
des soldats... »**



- Vous étiez enfant en Charente-Maritime en 1939-1945 ?
- Vous êtes enfant ou petit-enfant d'une personne ayant des souvenirs de cette période, et qui peut nous les raconter ?
- Les Archives départementales souhaitent recueillir vos témoignages filmés ou enregistrés, vous deviendrez ainsi un témoin de l'histoire.

Pour vous faire connaître, contactez les Archives départementales au **05 46 45 17 77** ou par mail : archives@charente-maritime.fr



 charente-maritime.fr

COUP DE CHALEUR

QUELS SYMPTOMES ?

COMMENT REAGIR ?

Le coup de chaleur (appelé aussi hyperthermie maligne) désigne une défaillance des mécanismes de l'organisme visant à contrôler la température. Il survient après une longue exposition à la chaleur ou en cas d'efforts prolongés dans un environnement chaud et/ou humide.

Ce malaise lié à la chaleur provoque une déshydratation et une augmentation de la température corporelle de la personne

Attention en été : **une exposition à la chaleur peut provoquer un malaise.**

Le coup de chaleur, à distinguer d'une insolation, est généralement bénin, sauf chez les personnes vulnérables comme les enfants, les personnes âgées.

L'effet de la chaleur sur l'organisme est immédiat, et survient dès les premières augmentations de température (niveau de vigilance météorologique jaune).

Comment le reconnaître ? Comment réagir vite et bien ?

Certaines personnes sont plus exposées aux risques et complications liés à la chaleur et demandent une surveillance particulière :

- **les nourrissons et les enfants** (surtout de moins de 4 ans)
- les personnes **âgées de plus de 65 ans**
- les **travailleurs manuels** exerçant à l'extérieur et les personnes pratiquant du sport en plein air
- les personnes **souffrant de maladies chroniques ou de pathologies aiguës** au moment de la vague de chaleur
- les personnes **isolées**, en situation de précarité et sans abri
- les **sportifs**
- les personnes **atteintes d'obésité**

Quels sont les symptômes du coup de chaleur ?

Les symptômes d'un coup de chaleur peuvent se présenter sous différentes formes :

- une sensation de soif intense ;
- des vertiges et des étourdissements ;
- une transpiration abondante ;
- une forte fièvre (jusqu'à 40 °C) ;
- une somnolence anormale ;
- une peau chaude, rouge et sèche ;
- des crampes musculaires ;
- des maux de tête ;
- des nausées, des vomissements ;
- une vision floue ;
- une respiration rapide ;
- une tension artérielle élevée ou au contraire trop basse.

Puis peuvent survenir dans les cas les plus graves :

- une altération de la conscience se traduisant par de la confusion, un comportement délirant ;
- parfois, des convulsions ;
- une perte de connaissance éventuelle suivie d'un coma.
- Sous sa forme la plus foudroyante, le coup de chaleur peut conduire à la défaillance de plusieurs organes (cœur, foie, reins) et à des troubles de la coagulation.

Toute activité doit être arrêtée dès les premiers signes. Un coup de chaleur peut provoquer le décès chez les personnes les plus vulnérables.

Quelques conseils utiles aux personnes fragiles et à leurs proches

- Maintenir votre logement frais : fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais
- Boire régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif
- Manger en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool
- Se rafraichir et mouiller son corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour
- Passer si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique
- Penser à donner régulièrement des nouvelles à ses proches et dès que nécessaire, oser demander de l'aide
- Demander conseil à son médecin traitant, tout particulièrement en cas de maladie chronique ou de traitement médicamenteux régulier.

Pour les enfants

- Limiter les sorties aux lieux ombragés et aérés
- Préférer les activités physiques le matin
- S'assurer que tous les enfants disposent d'un chapeau clair
- Mouiller les enfants (avant-bras, nuque et visage notamment)
- Les faire boire très régulièrement.

Pour tous

- Boire régulièrement et suffisamment
- Ne pas faire d'efforts physiques intenses (sport, jardinage, bricolage)
- Ne pas rester en plein soleil
- Ne pas consommer d'alcool
- Maintenir son habitation à l'abri de la chaleur
- Porter des vêtements légers amples et clairs et un chapeau quand on est à l'extérieur
- Être vigilant pour les autres et soi-même
- Prendre des nouvelles de son entourage

Comment soigner un coup de chaleur ?

En cas de coup de chaleur, chez une personne consciente, il est primordial de suivre ces conseils :

- la placer immédiatement à l'ombre, au frais, le mieux étant à l'intérieur d'une maison ;
- la débarrasser de ses vêtements et la recouvrir de linges humides. L'application de glace est également utile ;
- la rafraîchir à l'aide d'une compresse d'eau non glacée ;
- lui donner régulièrement à boire en attendant l'arrivée des secours, le mieux étant de lui proposer de l'eau salée (eaux gazeuses) ;
- une aération ou une ventilation d'air peuvent également lui être proposées ;
- la température du sujet atteint doit être surveillée jusqu'à amélioration, moment où le rafraîchissement peut cesser.

Ne pas sous-estimer la gravité d'un coup de chaleur, notamment chez les sujets les plus fragiles. Même si la personne récupère vite, il lui est conseillé de consulter un médecin.



Une personne inconsciente doit être allongée en position latérale de sécurité, et les secours doivent immédiatement être prévenus. C'est une urgence.

Quand faut-il appeler immédiatement les secours ?

Si la personne est **inconsciente**, si elle est **âgée** ou si c'est un **nourrisson**, appelez les secours :

le 18, les pompiers.

le 15, le Samu, urgences médicales.

le 112, numéro d'appel d'urgence dans les pays de l'Union européenne.